

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1  
Ecole primaire, Saint Etienne (Région Midi-Pyrénées, Département du Lot, Cahors (46000)  
Note de Première Phase (NPP) N°0460534F\_RNPP*

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Ensemble scolaire Saint Etienne  
(anciennement Jeanne D'Arc)  
Ecole primaire  
Cahors (46)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

Août 2010 – N° 0460534F\_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
<b>Rédacteur</b>	Marion DECA Y	Chef de projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## ***SYNTHESE***

L'Etat français a souhaité faire procéder, dans le cadre de l'action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites recensés par la base BASIAS (Base qui recense les anciens site industriels et d'activités de services). Cette action fait l'objet de l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009.

Le bâtiment abritant l'école primaire du groupe scolaire Saint Etienne est un ancien bâtiment religieux, qui n'a pas subi de modification majeure depuis au moins 1948.

A l'issue de l'étape 2, deux sites BASIAS ont été recensés dans les environs proches du site :

- Une station de distribution de carburant associée à un garage d'entretien mécanique : NOYER RENE, NOYER PAUL ET FILS ;
- Un atelier d'entretien, de réparation et de soudure : LAVILLE SARL.

L'étude historique et les informations collectées, montrent que le site BASIAS LAVILLE SARL est contigu au groupe scolaire (via la cour du lycée), mais distant d'environ 20 m de l'école primaire.

Une incertitude forte subsiste quant à la localisation de la STATION NOYER : néanmoins, les deux localisations supposées du site BASIAS permettent de considérer qu'il est contigu au groupe scolaire, mais séparé de l'école primaire par le jardin d'ornement du lycée Saint Etienne.

Ces deux sites BASIAS ne sont plus en activités, et le site de LAVILLE est occupé par une entreprise d'ambulances (stationnement, entretien et réparation).

Compte tenu de la configuration du site, des incertitudes concernant le sens d'écoulement de la nappe et des incertitudes sur la position des sites BASIAS par rapport à l'ETS, nous proposons le classement du site dans la catégorie **des Etablissements devant faire l'objet de campagnes de diagnostics sur les milieux pertinents (Phase 2)** à l'issue de la Phase 1.

La Phase 2 portera sur :

- Un prélèvement d'air ambiant dans la cave
- Un prélèvement d'air du sol sous dalle, sous le bâtiment.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Ecole primaire Saint-Etienne  
(anciennement Jeanne d'Arc) -  
Cahors (Midi-Pyrénées, 46)**

### **Rapport Technique (RT) de Phase 2**

Janvier 2011 – N°0460534F\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
<b>Vérificateur/Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat français a souhaité faire procéder à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels potentiellement pollués.

L'ETS objet de ce rapport est une école primaire localisée à Cahors (64), au 3 Place de la Verrerie. A l'issue de l'étape 2 de la démarche nationale « Etablissements sensibles », deux sites BASIAS ont été identifiés dans l'environnement proche de l'ETS. Pour ces raisons, l'école primaire Saint-Etienne est visée par l'étape 3 (diagnostic) de la démarche nationale « Etablissements sensibles ».

L'étude historique et documentaire réalisée au cours de la phase 1 de la démarche ETS a permis de confirmer la présence d'activités industrielles anciennes potentiellement polluantes en contiguïté du groupe scolaire Saint-Etienne : il s'agit d'une station-service et d'un atelier de réparation, localisés au Sud du groupe scolaire. Des incertitudes subsistent concernant la localisation précise d'un des sites dans les environs proche de l'ETS. Cependant, ces sites sont identifiés comme contigus au groupe scolaire et non à l'ETS. Le sens d'écoulement des eaux souterraines au droit du site n'a pas pu être clairement déterminé.

Au vu des résultats de la phase 1, il a été recommandé la réalisation d'une phase 2 sur l'ETS afin de caractériser la qualité de l'air des sous sols (cave) et l'air du sol sous dalle sous et/ou au plus près des lieux de vie (classes, etc.), qui sont les milieux précédant le milieu d'exposition (air respiré). Les informations disponibles au stade de la phase 1 n'ont pas mis en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2. Les polluants recherchés au laboratoire dans ces échantillons sont en relation avec les types d'activités anciennes menées sur les sites BASIAS voisins.

Les résultats obtenus au laboratoire sur ces échantillons d'air de la campagne de diagnostic de phase 2 montrent 1) que les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la limite de quantification appliquée, 2) l'absence d'anomalie sur la qualité de l'air sur les points échantillonnés, et permettent de conclure à l'absence d'influence des sols sur la qualité de l'air ambiant intérieur respiré.

Ces résultats sur l'Ecole Primaire sont cohérents avec ceux obtenus par ailleurs au plus près des sites BASIAS, au niveau du Lycée Professionnel Saint Etienne appartenant au même groupe scolaire (rapport ICF n°0460050E\_RT2 de janvier 2011).

**Ainsi, nous proposons de classer ce site en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**